



118089 - Redessiner les sourcils avec du kohl et provoquer une chute involontaire de cheveux

question

Je voudrais vous interroger à propos du redressement des sourcils avec un crayon chargé de kohl qui entraîne parfois une chute accidentelle de cheveux. Est-ce que je commets un péché en le faisant?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n' y a aucun inconvénient à se redessiner les sourcils avec un crayon chargé de kohl ni à les colorer avec une couleur ressemblant à celle du corps. C'est permis en principe comme nous l'avons déjà expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n° 103345. La chute involontaire de cheveux que cela entraînerait ne représente aucun inconvénient car le Très-haut a dit: « Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur.» (Coran,2:286) et : «Nul blâme sur vous pour ce que vous faites par erreur, mais (vous serez blâmés pour) ce que vos cœurs font délibérément. » Coran,33:5)

Allah le sait mieux.